

MARS 2007 • N°30

axiales

LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS



Conseil Général de la Gironde

Embellir la vie *pour toute la vie*



LAPSAC

Bilan des
10 ATELIERS-DÉBATS
[P.6]



PORTRAIT

PASCAL LAFARGUE
Président d'Emmaüs
Gironde [P.8]


▶ **LE POINT SUR :**
l'insertion sur
tous les fronts
[P.4-5]

► Axiales change !

AXIALES change : plus d'informations pratiques, des rendez-vous, des rubriques entièrement revues, une mise en page plus aérée... la priorité a été donnée à une meilleure lisibilité tout en conservant l'esprit et les contenus du magazine qui restent inchangés. Nous souhaitons que cette nouvelle version réponde à vos attentes que nous avons pu mesurer lors de l'étude de satisfaction réalisée par nos services. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, propositions de sujets et suggestions, notamment pour alimenter les rubriques rendez-vous, à lire, à noter... en nous écrivant (email : dgas@cg33.fr).

Bonne lecture à tous ! ■



 Conseil Général de la Gironde

LOGEMENT

SANTÉ

INSERTION

ENFANCE

PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉES

Axiales est une publication du Conseil Général de la Gironde • Directeur de la publication : **P. MADRELLE** • Directeur délégué à la publication : **J. L. GRELIER** • Direction de la communication • Réalisation : abc communication • Rédaction : Pascale Fournereau, Sophie Reynaud, Marc Blanchet • Crédit photos : Franck Brunet, David Helman, Stéphane Klein, Photothèque Conseil Général, RABAN • Tirage : 11 000 exemplaires • Esplanade Charles de Gaulle - 33074 Bordeaux • Tél. : 05 56 99 33 33 • Site internet : www.cg33.fr • 1^{er} trimestre 2007.

► Inauguration de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)



La MDPH a inauguré ses nouveaux locaux le 15 février dernier, en présence de son Président, Philippe Madrelle. La MDPH regroupe sur 2500 m² l'ensemble des services du Conseil Général, de l'Etat et de l'Inspection académique intervenant en matière de handicap : Cotorep, Commission départementale d'éducation spéciale (CDES), administratifs, médecins généralistes et spécialistes, psychologues, ergothérapeutes, travailleurs sociaux...

Entretien avec sa directrice, Béatrice Blanchet Lacheny

Quel est l'objectif de la MDPH ?

La création de la MDPH a pour objectif d'éviter un parcours du combattant aux handicapés et à leurs familles et d'apporter une réponse plus adaptée ainsi que des prestations personnalisées dans des délais réduits. Conformément à l'esprit de la loi «handicap» de février 2005, les services de la MDPH prennent en compte le projet de vie des personnes handicapées et l'aide à sa réalisation.

La MDPH est gérée par une commission exécutive regroupant les institutions et les associations représentatives des usagers.

Quelles sont ses missions ?

La MDPH accueille et informe les personnes handicapées, elle les conseille et les accompagne, favorise leur insertion scolaire, professionnelle ou sociale, les oriente éventuellement vers des organismes médico-sociaux, permet la reconnaissance des travailleurs handicapés, statue sur

l'accompagnement des personnes handicapées âgées hébergées dans des structures...

Une équipe pluridisciplinaire organise le fonctionnement de la Commission des droits à l'autonomie (CDA) et l'attribution de l'ensemble des aides, notamment de la nouvelle Prestation de compensation du handicap (PCH), qui peut prendre la forme d'une aide financière, matérielle et/ou humaine : accompagnement à domicile, aide à l'aménagement du lieu de vie ou du véhicule...

Quels sont les grands projets pour 2007 ?

Les principaux projets sont notamment l'informatisation de toutes les prestations sur un système unique, la création d'outils de communication, la préparation de l'extension de la PCH aux enfants ou encore la territorialisation des services pour une plus grande proximité...

MDPH • Immeuble le Phénix, 264 boulevard Godard • 33300 Bordeaux
tél : 05 56 99 69 00 • mdph-accueil@cg33.fr



INSERTION

Quartier Sans Cible

L'Etablissement français du sang (EFS) Bordeaux Aquitaine-Limousin et l'Association Quartier Sans Cible se proposent de recueillir sur le vif les réactions des jeunes des banlieues sur le thème du don du sang, de plaquettes ou de moëlle osseuse. L'EFS s'est en effet préoccupé du manque de liens avec ces jeunes. L'association Quartier Sans Cible se rendra dans les collèges et centres sociaux des quartiers bordelais pour y filmer les jeunes sur ce sujet. Le film leur sera présenté en présence de représentants de l'EFS et d'institutionnels. Le Conseil Général s'associe à cette action. ■

ASSOCIATION QUARTIER SANS CIBLE

tél : 06 15 80 20 26

email : courrier@quartiersanscible.fr

Regroupement des services de soins à domicile

Le Conseil Général et l'«Union nationale de l'aide, des services et des soins à domicile» (UNA) travaillent activement au regroupement des associations de ce secteur. L'enjeu est de proposer aux usagers une qualité de services homogène et de réaliser des économies d'échelle. Un groupement au niveau départemental mutualiserait des moyens techniques : achats, assurances, formation, informatique... comme le fait déjà l'association ADMR. Les astreintes, les permanences de nuit ou de week-end et la mise à disposition de personnels spécialisés (ergothérapeute, conseiller d'économie sociale) pourraient également être mises en commun sur certains territoires ou pays. ■



Philippe Valdiguié,
Président de l'UNA 33

UNA • tél : 05 56 01 13 19
et ADMR • tél : 05 56 51 16 34

SANTÉ

Asthme du nourrisson : un nouveau dispositif de dépistage et de suivi unique en France

En Aquitaine, 15% des enfants, notamment des nourrissons, sont touchés par l'asthme, en forte progression. Sont considérés comme asthmatiques les nourrissons ayant présenté 3 épisodes ou plus d'encombrement bronchique. Le Réseau aquitain bronchiolite et asthme du nourrisson (RABAN) joue un rôle essentiel de repérage précoce des enfants à risque asthmatique et d'amélioration de leur prise en charge : coordination de l'ensemble des professionnels, transmission d'informations au médecin traitant, formations, information et éducation des familles... Le RABAN assure la formation des professionnels de la Protection maternelle infantile du Conseil Général, qui soutient ce réseau. ■



RABAN • tél : 05 57 85 80 66
email : reseau.raban@free.fr



Dossier : asthme de l'enfant, éducation et prévention.- Soins pédiatrie puériculture, n°232, 01/10/2006, p17-31

ENFANCE ET FAMILLE

► Le Conseil Général refuse l'application du Contrat de responsabilité parentale

Le Président du Conseil Général de la Gironde a fait savoir, lors de l'adoption du Schéma départemental conjoint de prévention et de protection de l'enfance, de la jeunesse et de la famille qu'il ne souhaitait pas mettre en œuvre le Contrat de responsabilité parentale en Gironde. En effet, l'aide des parents à l'exercice de leur autorité est assortie d'une menace de suspension des allocations familiales, ce qui risque de stigmatiser les familles les plus défavorisées et de mettre en péril le rôle

préventif du Conseil Général. Ce contrat va à l'encontre des préconisations du Schéma départemental qui garantit les droits des familles et des mineurs. Le Président s'est engagé à ce que les dispositifs de droit commun mis en œuvre par le Conseil Général permettent un accompagnement utile des familles concernées. ■



Loi 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la délinquance, JO 07/03/2007.

PERSONNES ÂGÉES

► Motion du Président Madrelle

Dans le cadre du Schéma départemental 2003-2007 au profit des personnes âgées, le Conseil Général s'est engagé, avec le Préfet, à créer près de 2 000 places supplémentaires en maisons de retraite en Gironde. 1 265 places ont reçu un avis favorable du Conseil Général et du CROSMS (Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale). Or, seules 700 places sont effectivement créées ou en construction, faute de financements de l'Etat correspondants. Au rythme actuel de financement, 10 ans seront nécessaires pour remplir ce contrat, assumé pour sa part par le Conseil Général. En conséquence, le Président Madrelle propose de suspendre jusqu'à nouvel ordre l'instruction et le dépôt de nouveaux projets sur les territoires qui ont atteint les objectifs de taux d'équipement prévus par le schéma. Il souhaite que soient rapidement ouverts les lits ayant reçu un avis favorable et remplacées les structures qui ferment. Il n'est par ailleurs pas utile de faire émerger des projets qui ne verront pas le jour dans la limite des trois ans requis après validation du CROSMS. ■



3 QUESTIONS À

GILLES SAVARY,
Vice-Président du Conseil Général,
chargé du Développement social,
de l'Insertion et du Logement.



Pouvez-vous nous rappeler ce que signifie le terme "insertion" dans votre mission ?

Le Conseil Général porte la responsabilité première de l'insertion de toute personne fragilisée, que ce soit pour des raisons de perte d'emploi, des problèmes de santé, de précarité personnelle ou familiale, de difficultés passagères de tout ordre. Cette mission générale ne se limite pas aux bénéficiaires du RMI, elle concerne toutes

les populations, des enfants aux personnes âgées.

Vos services travaillent de plus en plus de façon transversale...

Nous devons avoir une vision globale de la personne en situation ou en risque d'exclusion : alphabétisation, santé, logement, éducation ou garde des enfants, précarité d'emploi... généralement ces problèmes s'imbriquent les uns dans les autres. La prise en charge totale de la personne conduit à la coopération et à la coordination de services différents. Cette articulation s'exerce aussi avec nos partenaires, d'autres institutions ou des structures sociales. C'est un mode de fonctionnement compliqué mais obligatoire.

Aujourd'hui, quels sont les nouveaux engagements du Conseil Général en faveur de l'insertion ?

L'accueil d'urgence des personnes sans logis fait partie de nos choix prioritaires pour 2007, même si ces interventions relèvent en principe de la mission de l'Etat. Prévenir l'entrée dans le RMI reste également un combat permanent : les politiques destinées à la jeunesse s'y engagent fortement. Enfin, le Conseil Général s'organise pour mettre en œuvre le dispositif récent du code des marchés publics, pour l'emploi en contrat d'insertion des publics en difficulté.

LE POINT SUR

Objectif Insertion : tous les services du

Au Conseil Général, sous l'impulsion de la Direction générale adjointe chargée de la solidarité, les services du patrimoine, de l'économie et de l'emploi ainsi que celui de la culture s'impliquent franchement dans la lutte contre l'exclusion.

" A la jonction de ses interventions obligatoires et d'un volontarisme facultatif, l'institution départementale déploie des passerelles d'un secteur à l'autre. Une démarche novatrice de collaboration complémentaire et simultanée entre différents champs de compétences jusque-là un peu étrangers les uns aux autres est en train de voir le jour ", commente **Philippe Villetorte**, Directeur des politiques de lutte contre l'exclusion (DPLE)

La Direction du patrimoine fait office de chef de file dans la mise en place de dispositifs en faveur de l'emploi. A sa tête, Pierre Mathieu défend ardemment une certaine forme de militantisme. L'application de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics passés par la collectivité est son cheval de bataille. Les entreprises réalisant des travaux de construction ou de rénovation de bâtiments publics sont désormais tenues d'employer des personnes en difficulté : jeunes de moins de 25 ans fragilisés, personnel à faible niveau de qualification, chômeurs longue durée, ou quota d'heures obligatoires de main d'œuvre en insertion. Au cours de l'année 2007, 2 foyers pour personnes handicapées seront construits à Cenon et à Braud-et-Saint-Louis et la réhabilitation de l'Hôtel du Département sera mise en chantier en intégrant ces nouvelles mesures.

Sur ce modèle, la Direction de l'économie et de l'emploi imposera dorénavant à toute entreprise bénéficiaire d'une aide à l'immobilier de réserver une partie des nouvelles embauches à des emplois d'insertion. Créagir 33 est un dispositif qui aide environ 150 entreprises à se créer par an.

“ Nul n'est inemployable ”

Hélène de Ligneris,

Directrice de l'EIPF – Entreprise d'Insertion par l'Economique

affiche la double identité de sa structure : elle a les obligations et les compétences d'une entreprise à part entière mais sa mission d'insertion en fait une entreprise différente. Spécialisée dans le secteur du bâtiment - peinture, revêtement sols et murs - depuis vingt-deux ans, l'EIPF propose un emploi accompagné à des personnes au départ faiblement productives.

Cinq chefs d'équipe professionnels permanents supervisent 25 salariés jusque-là en situation précaire, de rupture sociale ou même d'abandon. «Avec des conditions d'encadrement renforcées, des

temps d'accueil et de relations importants entre l'entreprise et ses salariés, ainsi que l'appui de nos partenaires sociaux, nous obtenons des retours à l'emploi pérenne après un parcours de 12 à 15 mois.»

Le travail comme vecteur d'insertion procure également l'accès au logement, au suivi sanitaire, au conseil financier. A ces avantages s'ajoutent stabilité personnelle, autonomie, capacité à faire des projets... «Il est à la fois possible de s'inscrire dans une dynamique d'entreprise et de lutter contre l'exclusion», témoigne Hélène de Ligneris qui y trouve une satisfaction tant professionnelle qu'humaine.



Greniers de l'Insertion à Avensan : lauréats du Trophée de l'Insertion du dispositif Créagir 33

«Ce prix, décerné le 12 février dernier, nous apporte une reconnaissance professionnelle, un impact très positif auprès d'autres entreprises qui ont aussi vocation à des pratiques sociales, et de nouveaux contacts avec les associations d'insertion. Ainsi qu'un encouragement personnel qui conforte nos convictions profondes pour la solidarité !» confie **Xavier Darrieutort**, co-fondateur, avec **Nicolas Mariage**, des Greniers de l'Insertion à Avensan (GIA), dans le Médoc.

Les GIA ont vu le jour en septembre 2005 grâce au soutien de **Créagir 33**, dispositif du Conseil Général d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises dont le projet intègre l'insertion. Centrée sur les métiers de l'informatique (vente de matériel, entretien, recyclage, formation), la petite société, véritable tremplin vers un retour à l'emploi durable, comporte 5 postes d'insertion, suivis par la Maison départementale de la solidarité et de l'insertion sur le plan social.



Conseil Général se mobilisent

Depuis le début de l'année, une subvention spécifique est attribuée aux bénéficiaires du RMI qui veulent monter leur micro-entreprise : elle peut couvrir 40% du montant de leurs investissements et faire ouvrir des prêts à concurrence de 40% également. La Copalfa, elle aussi en lien étroit avec la Direction de l'économie et de l'emploi, est une coopérative d'activités économiques : elle donne un statut et des garanties de revenus à ceux qui veulent se lancer dans la création d'entreprise mais qui ont besoin d'un relais temporaire pour asseoir leur projet.

CHAQUE DIRECTION PEUT AGIR DANS SON DOMAINE

Du côté de la culture, emmener des familles défavorisées à l'opéra, offrir des places de théâtre ou de cinéma à des bénéficiaires du RMI fait partie des actions de resocialisation et de partage initiées par le Conseil Général, depuis longtemps déjà. Aujourd'hui, le Service culture va plus loin, en s'intéressant à l'instabilité économique des métiers du secteur. La crise des intermittents du spectacle durant l'été 2003 a éveillé la conscience d'une véritable précarité. La réflexion croisée avec la DPLE a entraîné la création d'une plate-forme où se retrouvent des partenaires de professions culturelles et artistiques (Beaux-Arts, DRAC, compagnies de théâtre etc.) et des intermittents ou bénéficiaires du RMI représentatifs du milieu.

Ce type d'engagement fait école tous azimuts : avant la fin 2007, la Direction de l'environnement intégrera la clause d'embauche de personnel en difficulté sur des chantiers de percement et d'entretien des chemins départementaux de grande randonnée, la Direction jeunesse sur la construction de nouveaux collèges. Les Directions du logement, de la santé et de l'exclusion, dont les collaborations sont déjà anciennes et très actives, renforceront encore leurs actions communes en matière d'insertion et de solidarité.

Union Bordeaux Nord des associations de prévention spécialisée (UBAPS) : priorité aux 13-25 ans

Sur les quartiers **Bacalan, Grand Parc, le Lac, Saint-Louis et Dupaty**, l'**UBAPS** intervient auprès de jeunes décrochés, dans la rue, souvent en danger de rupture scolaire ou familiale. Au-delà des apparences, la plupart de ces adolescents ont envie de construire un projet, de chercher un emploi, ou simplement de devenir maîtres de leur vie. **L'UBAPS** leur propose de rejoindre ses chantiers éducatifs, sur le domaine environnemental de Tanais à Blanquefort. Encadrés par des bûcherons et des élagueurs, ils participent au débroussaillage et à l'entretien de la forêt. Ils y trouvent avant tout le goût de l'action, la capacité à se forger une expérience, à acquérir une culture et à intégrer des savoirs.

“ Pour ces jeunes, le sentiment d'avoir de la valeur, et l'image positive qu'ils renvoient de leur quartier sont des bénéfices directs ”

constate Jacques Dugenne, Directeur de l'UBAPS.

Ça s'est passé

Magazine «33 la vie» sur TV7



consacré au
RMI et à
l'insertion

Réalisé en partenariat avec TV7, ce magazine donne largement la parole aux principaux intéressés : il montre d'anciens bénéficiaires sur la route de l'emploi, ce que signifie être au RMI au quotidien, le travail réalisé par les travailleurs sociaux et les associations. Diffusée en mars, l'émission est visible sur les sites internet du Conseil Général (www.cg33.fr) et de TV7 (www.tv7bordeaux.fr) ■

Philippe Madrelle
visite le chantier du Foyer
François Constant à Libourne



Philippe Madrelle a visité le 26 janvier dernier le chantier de restructuration du Foyer François Constant à Libourne, avec Gilbert Mitterrand, Maire de la ville et Vice-Président du Conseil Général. Etablissement départemental autonome, le Foyer est en rénovation depuis octobre 2006. Il accueille actuellement 28 jeunes. Une fois les travaux achevés, il accueillera également 9 enfants de 6 à 10 ans ainsi qu'un groupe « Petite enfance » en journée. Un « point-rencontre » est à l'étude pour favoriser la restauration du lien parents-enfants. ■

FOYER FRANÇOIS CONSTANT
4 cours Tourny • Libourne
tel : 05 57 51 07 96



Le LAPSAC*, auquel le Conseil Général a confié un travail d'étude et d'analyse de la situation des banlieues, vient de remettre un guide méthodologique, à l'issue notamment de 10 ateliers mis en place de septembre à janvier et traitant des différents aspects de l'exclusion sociale dans les quartiers. Il en ressort principalement que les populations des banlieues ne sont pas et ne se sentent pas représentées dans les processus décisionnels, qu'elles sont dans l'incapacité de résister ou de contester l'image négative qui leur est associée et, enfin que leur sentiment d'injustice est très vif et englobe les institutions perçues comme hostiles.

Poursuite du travail du LAPSAC sur les quartiers à l'issue des 10 ateliers-débats

Prochaine étape : 3 groupes de travail rassemblant des professionnels aux différents niveaux de l'action du Conseil Général vont proposer des éléments concrets d'actions sur 3 thématiques : participation et représentation politique, rapprochement des institutions, aide à la mobilité individuelle. ■

*Laboratoire d'analyse des problèmes sociaux et de l'action collective, intégré à l'Université de Bordeaux 2 Victor Ségalen – département de sociologie.



En savoir plus : «Quartiers et exclusion sociale : le Département s'engage !»

Documents à consulter au Centre de documentation médico-sociale, DGAS, Conseil Général de la Gironde.

Rendez-vous

JEUDI 26 AVRIL 2007

«Les sociologues dans la cité face au travail»

Rencontre organisée par l'association «Vocation sociologue» dont l'objectif est d'accompagner les jeunes sociologues, de favoriser les liens avec les associations et le dialogue avec les acteurs du territoire.

9h00-18h00,
Université Victor Ségalen Bordeaux 2,
Département de sociologie.

Renseignements et inscriptions :
vocation-sociologue@etud.ubordeaux2.fr,
tél : 05 57 57 18 00, Poste 7192

LUNDI 18 ET MARDI 19 JUIN 2007

Journées Santé mentale et Précarité «Lutte contre l'exclusion et souffrance psychosociale : quels accompagnements, quels partenariats ?»

Destinées aux travailleurs sociaux, au secteur psychiatrique, aux associations de lutte contre l'exclusion, aux élus et aux représentants des collectivités aquitaines.

Tous les jeudis

Rencontres organisées par l'association de lutte contre le cancer du sein EDFA
Co-animées par une psychologue, un médecin et une bénévole de l'EDFA

18h30-20h00, Centre social de Capeyron,
Mérignac, tél : 06 72 47 21 00
18h00-19h30, Centre social de Bagatelle, Talence,
tél : 05 57 12 40 30

À NOTER

OUVERTURE DE DEUX NOUVEAUX CENTRES DE PLANIFICATION

- **BLANQUEFORT :**
Pôle Santé, 11 rue de la République,
tél. pour RV : 05 56 16 19 90
- **BAZAS :**
4, place Saint Martin,
tél. pour RV : 05 56 25 11 62





En 2006, les naissances en France métropolitaine atteindraient un niveau jamais atteint depuis 25 ans selon l'INSEE

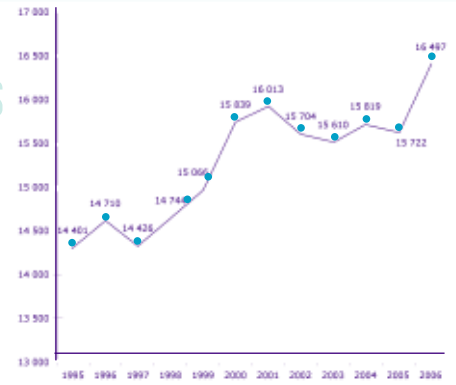
Chiffres clés, statistiques

16 497

C'est le nombre de naissances estimées en Gironde en 2006*

*Estimation du service de statistiques médicales et d'épidémiologie (Sépistam) et de la Direction des actions de santé du Conseil Général de Gironde.

EN PRATIQUE



Evolution des naissances en Gironde

(Source INSEE 1995-2005)

À LIRE

DES PUBLICATIONS

50 QUESTIONS SUR LE LOGEMENT SOCIAL.

Courrier des maires, n°199, 01/02/2007, p1-15

L'ASSMAT, N° 55, FEVRIER 2007

SERVICES A LA PERSONNE : LES COLLECTIVITES ELARGISSENT LEUR CHAMP D'ACTION

130 000 emplois créés en 2006, chèque emploi service universel : les collectivités mesurent les enjeux de ces activités pour leurs territoires. 67% des plus de 25 ans sont prêts à recourir à un service à domicile. Les CCAS vont évoluer dans un secteur économique à part entière.

Gazette des communes - Des Départements - Des Régions (La), N°5, 29/01/2007 ■

PROFESSIONNALISER LE PLACEMENT FAMILIAL

Les assistantes familiales revendiquent un rôle à part entière aux côtés des autres travailleurs sociaux. Sur le terrain, la diversité des conditions de travail est grande. Témoignage d'un psychanalyste accueillant des enfants en souffrance psychique : "L'assistante familiale est une partenaire essentielle"

Gazette Santé Social (La), N°26, 01/01/2007 ■■

EDUCATEURS TECHNIQUES SPECIALISES : L'INELUCTABLE MUTATION DES "CONTREMAITRES DU SOCIAL"

A l'interface entre le monde de l'éducation spécialisée et celui du travail, ils sont désormais reconnus officiellement comme travailleurs sociaux et doivent faire de leur caractère atypique un atout pour jeter des passerelles entre les mondes de l'entreprise et du social.

Actualités sociales hebdomadaires, N°2491, 26/01/2007 ■

CONJUGUER AIDE ET SOINS A DOMICILE

La coordination des interventions des services d'aide à domicile et des services de soins infirmiers, indispensable à la prise en charge globale des patients, reste délicate à mettre en œuvre. Témoignage d'une infirmière coordinatrice.

Gazette Santé Social (La), N°26, 01/01/2007 ■■

DOSSIER : COMMENT RENDRE LA SOLIDARITE PLUS FRATERNELLE ?

Le monde associatif revendique une rénovation du modèle social, le monde universitaire veut repenser la solidarité, le monde des CAF admet la crise des valeurs. La fraternité constitue maintenant une priorité avec toutes ses exigences. Interviews.

Journal de l'action sociale (le), N°113, 01/01/2007 ■■

NAISSANCE, MARIAGE, RECONNAISSANCE : UN TIERCE SOUVENT DANS LE DESORDRE

Quatre pages INSEE Aquitaine, N°161, 01/12/2006 ■■

APL, ALF, ET ALS LOCATIVES L'aide personnalisée au logement et les allocations de logement sociale et familiale dans le secteur locatif réévaluées de 2,8% depuis le 1er janvier 2007, le seuil de non-versement des aides à nouveau ramené à 15€ au lieu de 24.

Actualités sociales Hebdomadaires, N°2493, 09/02/2007 ■■

MORTALITE AUX GRANDS AGES : ENCORE DES ECARTS SELON LE DIPLOME ET LA CATEGORIE SOCIALE

INSEE Première, N°1122, 01/02/2007 ■■

DES OUVRAGES

DES RUES ET DES HOMMES

LES SDF UNE QUESTION DE SOCIETE

Auteur : LACROIX ANDRE

Editeur : DUNOD EDITEUR -

PARIS - 2006

Beaucoup de sans-abri trouvent refuge dans nos centres d'accueil, mais plusieurs d'entre eux les évitent. Ce sont les grands "exclus", les SDF, des hommes de la rue qui n'en sortent plus. Toute la société doit s'interroger sur ce phénomène qu'elle tolère... Ces réflexions montrent la nécessité de nouveaux métiers du social et d'experts praticiens de l'accompagnement de ces nouveaux nomades. ■

EMEUTES URBAINES ET PROTESTATIONS : UNE SINGULARITE FRANCAISE

Auteurs : LAGRANGE HUGUES -

OBERTI MARCO

Editeur : PRESSES DE SCIENCES PO 2006

• Ségrégation ethnique, inégalités, manque de justice, précarité, sentiment d'injustice. Ils ont provoqué les émeutes du mois de novembre 2005 qui sont le reflet du malaise ressenti depuis des années par ces jeunes de banlieue. Au-delà de ce constat "les auteurs proposent des orientations en faveur de nouvelles solidarités et défendent une conception de la ville comme espace d'intégration et de mixité sociale. ■



À Consulter sur internet



• L'état du mal-logement en France, Fondation l'Abbé Pierre

Ce 12^{ème} rapport de la Fondation dresse le tableau d'une situation qui ne cesse de se dégrader et décrypte les paradoxes qui sous-tendent les

politiques du logement

www.fondation-abbepierre.fr

• Schéma départemental conjoint de prévention et de protection de l'enfance, de la jeunesse et de la famille 2007-2011

www.cg33.fr ► Bien Grandir

► L'enfant et la famille

• Plan départemental d'insertion

2007-2013 www.cg33.fr ► Faire

jouer les solidarités ► Insertion

• Schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale des personnes adultes handicapées 2007-2011

www.cg33.fr ► Faire jouer les

solidarités ► Personnes handicapées

• Loi 2007-293 du 5 mars 2007

réformant la protection de

l'enfance, JO 06/03/2007

www.legifrance.gouv.fr

• Loi de financement de la sécurité sociale : ce qui change pour les établissements et services

JO du 22/12/2006 ACTUALITES SOCIALES

HEBDOMADAIRES, N°2494, 16/02/2007 ■■



PORTRAIT

Pascal LAFARGUE

**Président
d'Emmaüs Gironde,
acteur passionné par
l'aide aux personnes
défavorisées**

La vérité d'un engagement

Un parcours exceptionnel

Tout commence le 10 octobre 1989. Pascal Lafargue invite l'Abbé Pierre à une conférence sur les problèmes de l'exclusion. Les propos du fondateur d'Emmaüs décident ce jeune trentenaire à entrer dans le Mouvement. «*Je voulais changer la vie, j'ai changé d'avis*», souligne l'homme dans son bureau du Cours de la Somme. Pascal Lafargue choisit «*l'action de terrain, aller au contact des plus faibles*». Il devient Président de la Communauté Emmaüs de Gironde en 1991 (à la demande de Bernard Fruchart, responsable de la Communauté et de Denys Carton de Grammont). Depuis, il a multiplié les actions en suivant les phases historiques de la Fédération. Ses «états de service» sont impressionnants : il a occupé un poste-clé dans les différentes structures d'Emmaüs. Localement, cela se traduit par la création d'Emmaüs Insertion en 1994, puis de deux autres structures : Emmaüs Développement et Emmaüs 33 Urgence Sociale.

Repères

Boutiques Solidarité : Lieux d'accueil de jour assurant l'hygiène ou le repos des sans-abri.

Trois lieux à Bordeaux :

Pour la buanderie et les vestiaires :
246 cours de la Somme.

Pour les cafés/vienniseries et le repos : 189 rue
Pelleport et cours du Pré de Saint-Maur, Bacalan.

UN HOMME, UN MÉTIER

- 1957 : Naissance à Bordeaux
- 1989 : Rencontre l'Abbé Pierre, rejoint la Communauté Emmaüs de Bordeaux - Parempuyre
- 1991 : Président d'Emmaüs Gironde
- 1997-2004 : Administrateur d'Emmaüs France
- 2001-2004 : Administrateur d'Emmaüs International
- 2002-2004 : Vice-Président d'Emmaüs France

Travailler en partenariat

«*C'est avec «Emmaüs 33» que nous avons commencé notre partenariat avec le Conseil Général*», souligne le Président d'Emmaüs Gironde. «*A la différence de nos autres structures qui ont leurs propres revenus, elle accomplit également des missions de service public par délégation. Nous recevons des subventions pour mener des actions définies avec le département. Ainsi, en 2005, la création d'Emmaüs Hermitage, structure expérimentale pour adolescents dépendant de l'aide sociale à l'Enfance.*»

Une action continue

Si Pascal Lafargue se réjouit du partenariat avec le Conseil Général, il exprime son inquiétude sur le désengagement de l'Etat et l'urgence de nombreuses situations. Missionné pour régler la présence des Enfants de Don Quichotte sur les Allées de Tourny, il a proposé une action en deux phases : une phase d'urgence pour la sortie de crise, et l'étude au cas par cas des sans-abri pour un logement. De même s'il estime important le vote de la loi pour le Droit au Logement Opposable, il souligne que six millions de personnes sont en France en état de fragilité dont la moitié en situation de mal logement. «*La construction de logements sociaux doit s'intensifier, il faut rattraper le temps perdu et recourir s'il le faut aux réquisitions*». Et d'insister sur l'activité locale d'Emmaüs (accueil des sans-abri dans les Boutiques Solidarité, aide aux bénéficiaires du RMI pour l'obtention d'un emploi) tout en soulignant le nécessaire soutien des politiques pour lutter contre l'exclusion. Le mouvement initié par l'Abbé Pierre ne saurait faiblir pour que vive la solidarité. ■

COMMUNAUTÉ EMMAÛS •
Parempuyre • tél. 05 56 35 25 26
EMMAÛS 33 URGENGE SOCIALE •
246 Cours de la Somme •
33000 Bordeaux • tél. 05 56 92 00 33

